

Le 28 juin 2024, les convocations individuelles pour la séance du vendredi 5 juillet 2024 à 19 heures 45 ont été remises aux conseillers municipaux en exercice, convocations mentionnant l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUILLET 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq, en application des articles L. 2121-7 et suivants du code général des collectivités territoriales (CGCT), le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur le Maire WINTZ Marc.

Membres présents : WINTZ Marc, Maire, HEYD Jean-Claude, LINDER Bernard, STEY Anne, adjoints, CLAD Céline, DAUPLAIS Éric, DESCHAUME Laurence, GRAFF Carine, RETTER Jean-Marie, SCHOTT Bernard, MEYER Mathieu, RUSCH Nicolas

Absent(s) excusé(s) : POUPEAU Bruno, HAUMESSER Karin, RUFF Michael

Nombre de membres élus : 15	En exercice : 15	Présents : 12
------------------------------------	-------------------------	----------------------

.....

Ordre du jour :

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte-rendu de la séance du 06/06/2024
- 3) Attributions exercées par le Maire par délégation du Conseil Municipal
- 4) Acquisition d'une parcelle
- 5) Travaux toiture Club-house FCW
- 6) Divers

1) DÉSIGNATION D'UN/UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DÉSIGNE** Mme Anne STEY comme secrétaire de séance.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 06/06/2024

Le procès-verbal de la séance du 06/06/2024, transmis à tous les membres du Conseil Municipal, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

3) 2024-13 – ATTRIBUTIONS EXERCÉES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 12/07/2024 et affichage.

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat, de certaines attributions, **le Maire rend compte des décisions qu'il a prises :**

Déclaration d'intention d'aliéner :

La commune a été saisie de plusieurs déclarations d'intention d'aliéner concernant les immeubles cadastrés :

Commune de WALDOLWISHEIM			
Section	Parcelle	Lieu-dit - adresse	Surface totale
AE	25	Village	00 ha 04 a 52 ca
25	274	Wachholderfeld	00 ha 02 a 93 ca
25	279	Wachholderfeld	00 ha 02 a 05 ca
25	284	Wachholderfeld	00 ha 01 a 33 ca
AH	122/1	Village	00 ha 05 a 05 ca

✎ Le droit de préemption urbain dont dispose la commune n'est pas exercé.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de cette décision.

4) 2024-14 – ACQUISITION D'UNE PARCELLE

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 12/07/2024 et affichage.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **DÉCIDE** l'acquisition d'une parcelle cadastrée section 23, numéro de parcelle 259, d'une surface de 482 m², au prix de 200 Euros ;
- **CONSTATE** que les crédits suffisants sont ouverts au budget 2024 sous l'opération 82 ;
- **DÉCIDE** de prendre en charge les frais de notaire inhérent à cette acquisition ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à cette acquisition, notamment l'acte notarié.

5) 2024-15 – TRAVAUX TOITURE CLUB-HOUSE FCW

Délibération rendue exécutoire par son dépôt en Sous-Préfecture de Saverne le 12/07/2024 et affichage.

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers qu'un marché de travaux pour la réfection de la toiture du Club-House du Football-Club a été signé pour un montant de 60 400,70 € hors taxes. Il informe les conseillers que des travaux imprévus nécessitent de signer un avenant à ce marché, comprenant des moins et des plus-values.

Monsieur le Maire présente le devis détaillé établi par l'entreprise CZR Fischer d'un montant de 1 973,20 € hors taxes.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** le devis/avenant de l'entreprise CZR Fischer d'un montant de 1 973,20 € hors taxes, soit 2 367,84 € TTC ;
- **CONSTATE** que le montant total de cette opération est ainsi ramené à 62 373,90 € hors taxes, soit 74 848,68 € TTC ;
- **CONSTATE** que les crédits inscrits au budget 2024 pour cette opération sont insuffisants ;
- **DÉCIDE** de modifier les crédits budgétaires comme suit :

▪ Opération 89, article 21351	:	- 2 500,00 €
▪ Opération 99, article 21351	:	+ 2 500,00 €
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de ces décisions.

1) DIVERS

Néant

La séance est clôturée à 20h15.

Suivent la signature des membres présents :

WINTZ Marc	HEYD Jean-Claude	LINDER Bernard
STEY Anne	CLAD Céline	DAUPLAIS Éric
DESCHAUME Laurence	GRAFF Carine	HAUMESSER Karin ABSENT
MEYER Mathieu	POUPEAU Bruno ABSENT	RETTTER Jean-Marie
RUFF Michael ABSENT	RUSCH Nicolas	SCHOTT Bernard